

Castel

gazette

v o t r e j o u r n a l



Châteaubernard - Juin 2011 - n°13

Editorial



Nous vivons le printemps le plus chaud depuis plus d'un siècle! Les deux-tiers des nappes phréatiques offrent en France un niveau inférieur à la normale et une soixantaine de départements dont le nôtre sont concernés par des restrictions.

La Ville de Châteaubernard a pris des mesures afin de diminuer sa propre consommation d'eau. Nous ne pouvons que vous y encourager à titre personnel. Vous trouverez en page 7 quelques recommandations.

La prise en compte de la santé publique et des risques de pollution des eaux de surface nous invite à utiliser le moins possible de produits phytosanitaires que ce soit pour nos espaces verts, nos rues ou nos trottoirs. Quartier après quartier, vous avez pu constater que les binettes avaient repris du service.

Cependant, le brin d'herbe n'est pas l'ennemi public numéro un, à traquer à tout prix !

L'enherbement des trottoirs et des pieds d'arbre crée de la verdure dans une ville qui en a bien besoin, tout en favorisant la biodiversité. Voyez nos voisins européens, en particulier nos amis allemands difficilement taxables de malpropreté ou de négligence, il y a belle lurette qu'ils ont compris l'intérêt de cette pratique. Peu à peu, le paysage urbain se modifie, les façons de faire et les habitudes des jardiniers aussi. Ce ne sont pas nos « jardiniers familiaux » qui nous contrediront, qui s'adonnent à la culture raisonnée.

Du vieux fauteuil au sac jaune largué n'importe où, les dépôts sauvages de déchets sont, eux, une véritable atteinte à notre environnement : signalez-les au 06 21 71 35 11 ou en Mairie. Nous ferons en sorte d'y remédier.

Jour après jour, chacun d'entre nous peut contribuer, à sa mesure, à l'amélioration du cadre de vie de tous.

Nous vous souhaitons un très bon été,

*Daniel Boyer, Maire
Philippe Ourtau
Maire-Adjoint chargé de
l'Environnement et des
espaces verts*

■ Fête de la Saint-Jean



Cette année, c'est à l'Echassier que nous fêterons la venue de l'été. Amis de Dizedon, de la Combe des Dames, du Bourg ou d'ailleurs, vous êtes tous attendus sur la place dès 19h pour goûter au barbecue avec animation musicale préparé par les Boules Lyonnaises avec l'aide de complicités locales... Vous pouvez aussi apporter votre pique nique. A partir de 21h, concert de musique celtique par le Brian Mc Combe Band

■ Cinéma plein air

Vendredi 1er juillet à la nuit tombée, dans le parc des Pierrières, sera projeté Avatar, fabuleux film de James Cameron et plus grand succès mondial de l'histoire du cinéma.

Jack, ancien marine, est envoyé sur la planète Pandora habitée par d'étranges humanoïdes bleus...

Spectacle familial gratuit pour tous à 22h30.

■ Troisièmes rendez-vous peintres

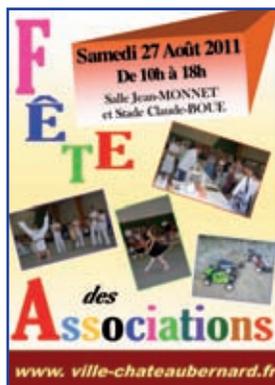


« Quand je n'ai pas de bleu, je mets du rouge »....

Peintres de chez nous, vous avez tout le temps d'un été pour imaginer le tableau qui sera un écho à cette phrase de Picasso.

Renseignements et inscriptions du 28 juin au 10 septembre à la médiathèque

Retrouvez toutes ces informations en détail sur
www.ville-chateaubernard.fr



Fête des associations 2011

Sportifs, créatifs, joueurs, boute-en-train... tous à la salle Jean-Monnet samedi 27 août à partir de 9h pour découvrir les trésors associatifs de Châteaubernard ! Le succès rencontré par la première édition de la fête des associations a été tel que ce nouveau rendez-vous de pré-rentrée est désormais attendu avec impatience. En soirée inauguration de la tribune en prélude au match d'ouverture de la saison. Barbecue géant suivi d'un concert surprise.

■ Informatique à la carte...



Cette année se termine et pas moins de huit cours ont permis à beaucoup d'entre vous de se familiariser avec l'outil informatique. Nous adressons un remerciement tout particulier à nos deux intervenants M. Rémy et M. Douillard pour la transmission de leur savoir. Pour cette prochaine rentrée, nous aurons à notre disposition de nouveaux ordinateurs.

A partir de septembre 2011, nous reprenons les cours sur des thèmes que chacun pourra choisir :

Initiation à l'informatique
du 20 septembre 2011 au 24 janvier 2012, le mardi à 18h

du 19 septembre 2011 au 23 janvier 2012, le lundi à 14h

du 6 février 2012 au 18 juin 2012, le lundi à 16h

Photo
du 3 octobre 2011 au 23 janvier 2012, le lundi à 10h

Bureautique
du 20 février 2012 au 4 juin 2012, le lundi à 10h

Communication
du 20 février 2012 au 4 juin 2012, le lundi à 14h

Réservez votre place en vous inscrivant dès maintenant auprès de la médiathèque.
05 45 32 76 76

■ Carnet rose ...

Quatre nouvelles entreprises s'installent à Châteaubernard : Eden paysage, création d'espaces verts dans la rue des Groies, Eurobaie, menuiserie PVC sur l'avenue de Barbezieux, Vêt'affaires, hard discount en vêtements, et Délices d'Asie, restaurant asiatique, au Fief du Roy.
Longue vie à toutes !

05 45 32 32 51 Mairie

■ Centre de loisirs

Ouvert tout l'été, le centre de loisirs *Les Marronniers* accueille vos enfants de 3 à 14 ans. Ne tardez plus à les inscrire...

05 45 32 59 43 Bureau
06 23 71 04 49 3-6 ans
06 23 31 49 82 6-14 ans

Associations

■ Castel model car 16



Bienvenue à cette nouvelle association qui souhaite encourager la pratique du modèle réduit à moteur électrique. Un circuit de pilotage vient d'être réalisé au stade Claude-Boué. Grands ou petits, renseignez-vous !
05 45 36 89 66 M. Sureau

■ Tennis club

Tournoi Open Jeunes du 22 juin au 30 juin et Open Adultes du 2 au 14 juillet
05 45 32 20 10 Club



■ ASV Cyclotourisme

Randonnée des anciens jeudi 30 juin départ 8h devant la salle des fêtes
05 46 96 19 26 J.L. Girard

■ Viet vo dao

Stage d'été le 23 juillet
05 45 82 50 33 J-C Rigaudie

■ LBC

Bourse d'échange moto-voiture samedi 10 septembre au parc des Pierrières
06 63 94 53 49 J-Michel

■ Info 16

Le Point Info Famille facilite votre accès à l'information et simplifie vos démarches quotidiennes. Parmi ses domaines de compétence figurent la protection de l'enfance, les modes de garde, les aides sociales, l'accompagnement à la scolarité, le handicap, le conseil conjugal et familial. Pour en savoir plus, consultez le TOTEM placé à la médiathèque.

05 45 82 62 00 Info 16
www.info16cognac.fr

■ Le club des Aînés fête son jubilé!



C'est le 9 septembre 1976, que le club des Aînés de Châteaubernard a vu le jour. Depuis lors, trois présidents se sont succédés : Jacques-Henri Chartier, président à la création, Madeleine Bouthet son successeur à partir de 1986 et Marie-Louise Esnault qui tient les rênes depuis 1996.

Cette dernière figure parmi les « piliers » du club avec Yvette Truflandier et Suzanne Babylas, les actuelles secrétaire et trésorière; toutes trois sont en effet présentes depuis le premier jour.

L'association, qui a coutume de se réunir tous les jeudis salle Jean-Tardif, fêtera officiellement ses 35 ans d'existence le dimanche 18 septembre. Les préparatifs sont en cours mais chut... !

La chronique de l'opposition de Gauche

Chères Castelbernardines,
Chers Castelbernardins, Chers Amis,

Suite à la demande unanime qui m'a été soumise par les riverains de la rue de la Doue et du carrefour de Beauregard, j'ai demandé au Maire par un courrier du 11 Avril 2011 de reconsidérer sa décision mal initiée pour l'ouverture "même provisoire" de la déchetterie de CALITOM sur le terrain municipal. Sa démarche est une fausse bonne idée, compte-tenu des problèmes antérieurs subis par ces Castelbernardins à l'époque de l'ancienne casse Aupy dont le départ avait considérablement amélioré leur cadre vie. La méthode utilisée par le Maire qui consistait à les rencontrer individuellement pour isoler leur décision dans le but de la rendre collective, est au final, ressentie, comme non conforme à l'orientation de ses propos pour obtenir leur accord.

Je rappelle, qu'une fois de plus le Conseil Municipal a été mis devant le fait accompli sur un sujet sensible, comme pour le permis de lotir de 56 maisons près du cimetière du Breuil découvert par hasard par les élus et les riverains, qui n'ont pu s'exprimer en amont sur les conséquences pour ce secteur communal. La décision du Maire paraît d'autant plus unilatérale, que l'exécutif de CALITOM apparaît comme totalement absent sur la juste appréciation des conséquences pour le quartier de la Doue. Je tiens également à rappeler que j'avais judicieusement, je le crois, conservé les terrains dont la ville de Châteaubernard était propriétaire à Bellevue et cela, dans le but d'en négocier l'usage avec la Communauté de Communes de Cognac (CDC) mais mon successeur, toujours sans concertation, a décidé de les lui vendre, sans mesurer nos éventuelles nécessités en matière foncière.

La déchetterie de CALITOM étant très largement extra-communale, son installation, même "provisoire", méritait une autre méthode de concertation avec les riverains et les élus de l'ensemble du territoire concerné. Les craintes et le désaccord des riverains ont été accentués par la page de "publicité" de CALITOM dans le dernier Castel Gazette, qui indique des déchets nullement prévus pour l'obtention de "leur accord", y compris les déchets dangereux.

En conséquences, au nom des riverains concernés par ces nouvelles nuisances, j'ai demandé au Maire de prendre en compte leur inquiétude en abandonnant toute implantation sur ce site, autre que l'activité municipale actuelle et de définir d'urgence avec la CDC et CALITOM le nouvel emplacement provisoire, voire définitif (compte tenu du coût pour les contribuables) et hors proximité de l'habitat.

Qui souhaite une déchetterie derrière chez soi ? Tout le monde est conscient de la nécessité de cet équipement, personne n'oublie le drame, mais les bonnes gestions et les bonnes organisations territoriales évitent beaucoup les conséquences mal appréhendées. Au moment de la rédaction de cette Chronique, ni le Maire, ni le sous-préfet et ni CALITOM n'ont répondu à mes courriers, plus d'un mois après et les habitants attendent toujours la réunion promise avec le Président de CALITOM !

Le permis de construire a été déposé le 29 avril, c'est-à-dire, avant le vote de la convention par le Conseil Municipal ! A suivre...

Bien cordialement et pour l'Opposition,
Votre ancien maire, conseiller municipal.
Jean-Claude FAYEMENDIE

Logis Princeps
48 rue des Vauzelles
16100 CHATEAUBERNARD
Tél : 05.45.32.06.47 - 09.62.35.01.23

Reportages

■ Carnaval des écoles

Les costumes reflètent les couleurs du printemps, la joie des enfants chasse le triste hiver, les ballons s'envolent et accompagnent le retour des oiseaux, Monsieur Carnaval est brûlé... Place au printemps !



■ Repas basque

Le Comité des Fêtes avait promis un dépaysement total et il a réussi : ambiance et saveurs basques garanties. Tous étaient à pied d'œuvre pour satisfaire les gourmands. Un régal et un clin d'œil à notre ville jumelle Oñati.

■ Première Artscéniques

Soirée de bonheur et de partage pour la centaine de personnes venues applaudir les élus de St-Sardinerie. Avec humour, la troupe théâtrale des Vauzelles a abordé des moments de vie à l'école, chez le dentiste, au musée avec, en filigrane, des thèmes forts : la rumeur, l'environnement... La richesse de la différence a consacré les comédiens, conquis le public et renforcé les liens.



■ Rendez-vous photographes

Démarrage en douceur pour cette première qui a vu onze candidats plancher sur le thème du bonheur. Le jury a distingué Pauline Maillet de Cherves et Philippe Meselet de Jauldes tandis que le public a préféré «Symbiose» d'Elisabeth Callède (Cognac).



"Symbiose" d'Elisabeth Callède

■ Une artiste aux multiples facettes

Peintre et sculpteur, Chantal Dislaire crée des peintures en trois dimensions. Ses œuvres « sortent de leur cadre » pour vous transporter dans un monde merveilleux. Elle travaille aussi sur la symbolique des couleurs et leur impact étonnant sur le corps humain et la vie quotidienne. Dans ses livres, elle raconte des expériences vécues avec les jeunes ainsi que son respect pour la nature et la vie.

■ Cérémonie du 8 mai

Réelle émotion en cet anniversaire de la capitulation nazie face aux forces alliées qui a vu la Municipalité saluer le courage des combattants de la Liberté et de l'Egalité par la pose d'une plaque commémorative Chemin de la Pallue et l'inauguration de l'« Allée des Justes ». Un vrai moment de Fraternité républicaine !

■ Succès du pain et de la caillebotte

Malgré les nuages et le vent bien présent en matinée, les visiteurs sont venus nombreux profiter des pains cuits dans le four communal. A disposition pour déjeuner sur les lieux restauration, buvette et produits variés. A partir de 15h, le soleil s'invitant enfin à la manifestation, certains avaient fait le choix de déguster une caillebotte artisanale devant le spectacle envoûtant des danseuses polynésiennes Hei Hinano. Une tombola a conclu cette journée bien remplie et couronnée d'un franc succès pour le comité des fêtes.

■ Inauguration des jardins familiaux

En présence de Marie-Paule Guilloton, vice-présidente de la Communauté de Communes, Annie Gourinchas, des jardins de St-Fiacre, et Michel Gourinchas, M. le Maire a inauguré les jardins familiaux rue du Dolmen. Créés à l'initiative du C.C.A.S., ces jardins sont gérés par Châteaubernard Humanitaire qui dispense aide et conseils aux nouveaux jardiniers.

■ Fête des voisins



Rue des Meuniers, une quarantaine de voisins se sont réunis pour un dîner-buffet sous les arbres des Pierrières et rue des Vauzelles, les Jardins de Louise recevaient à déjeuner des voisins ravis qui se sont joyeusement acquittés en chansons !

Plein feu sur le futur Pôle enfance



Le pôle vu de la place de la Liberté

Coût total de l'opération **1 750 000 €**
dont 25 %, soit **410 000 €** financés par la CAF
(Caisse d'Allocations Familiales)

Architecte **Jean-Marc Beffre Angoulême**

Ouverture prévue **avril 2012**

Au coeur du bourg, au plus près de la médiathèque, des salles d'exposition, des écoles et de la poste, les familles disposeront d'une crèche, d'une halte-garderie et d'un centre de loisirs.

Regroupés sur un même site, ces équipements seront facilement accessibles et bénéficieront des parkings existants à proximité.

A terme, viendra compléter cet espace de vie familiale le grand parc de promenade embrassant la future salle culturelle et festive près de l'école maternelle du Petit Prince.

Capacités d'accueil

Crèche 20 enfants dont 4 en halte-garderie

Centre de loisirs

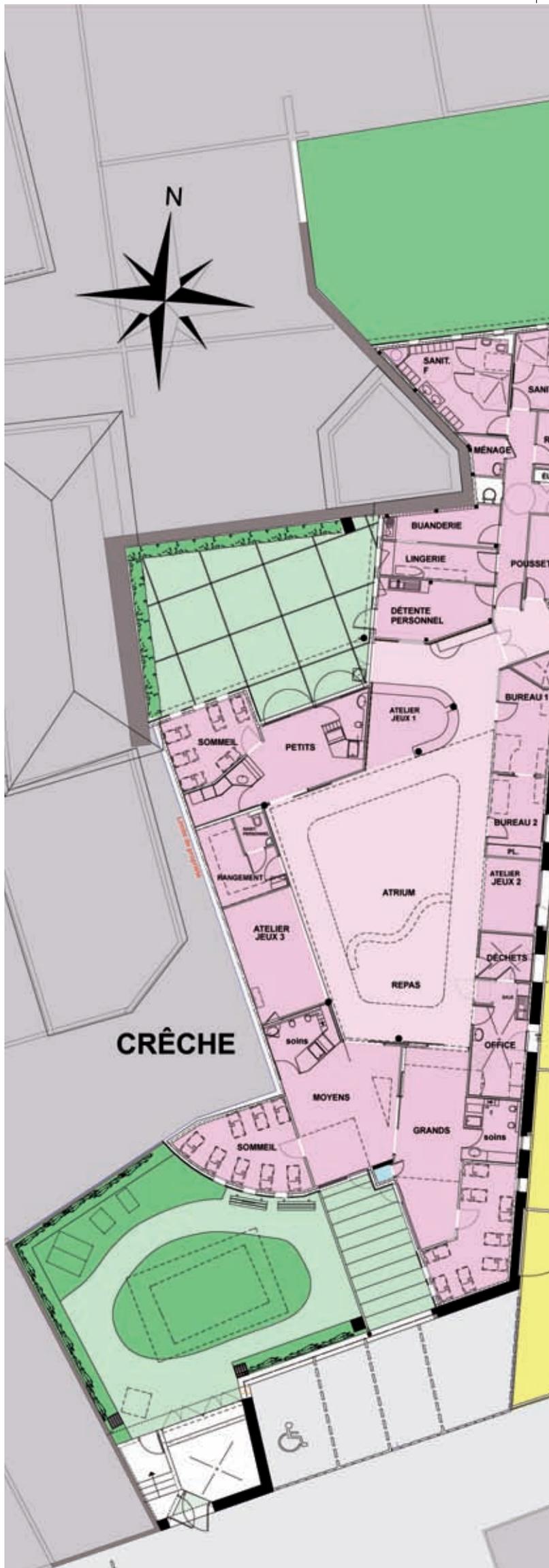
- 3-6 ans : 24 enfants
- 6-14 ans : 36 enfants

Superficie totale 1000 m²

■ Pose de la première pierre



Mercredi 22 juin à 10h30, vous êtes tous invités à venir assister à ce moment fort, symbole de l'importance que vous avez décidé d'accorder à l'éducation et au mieux-être de vos enfants en choisissant d'être représentés par une équipe municipale qui a fait de cette orientation une priorité.





■ Un mot de l'architecte Jean-Marc Beffre...

Castel gazette:
Quelle a été la plus grosse difficulté dans la conception du pôle?

J-M.B : Son imbrication dans le tissu urbain immédiat. Il nous a fallu constamment recalculer les cotes, réajuster les niveaux pour que l'ensemble s'emboîte au mieux. C'était tout l'enjeu du projet.

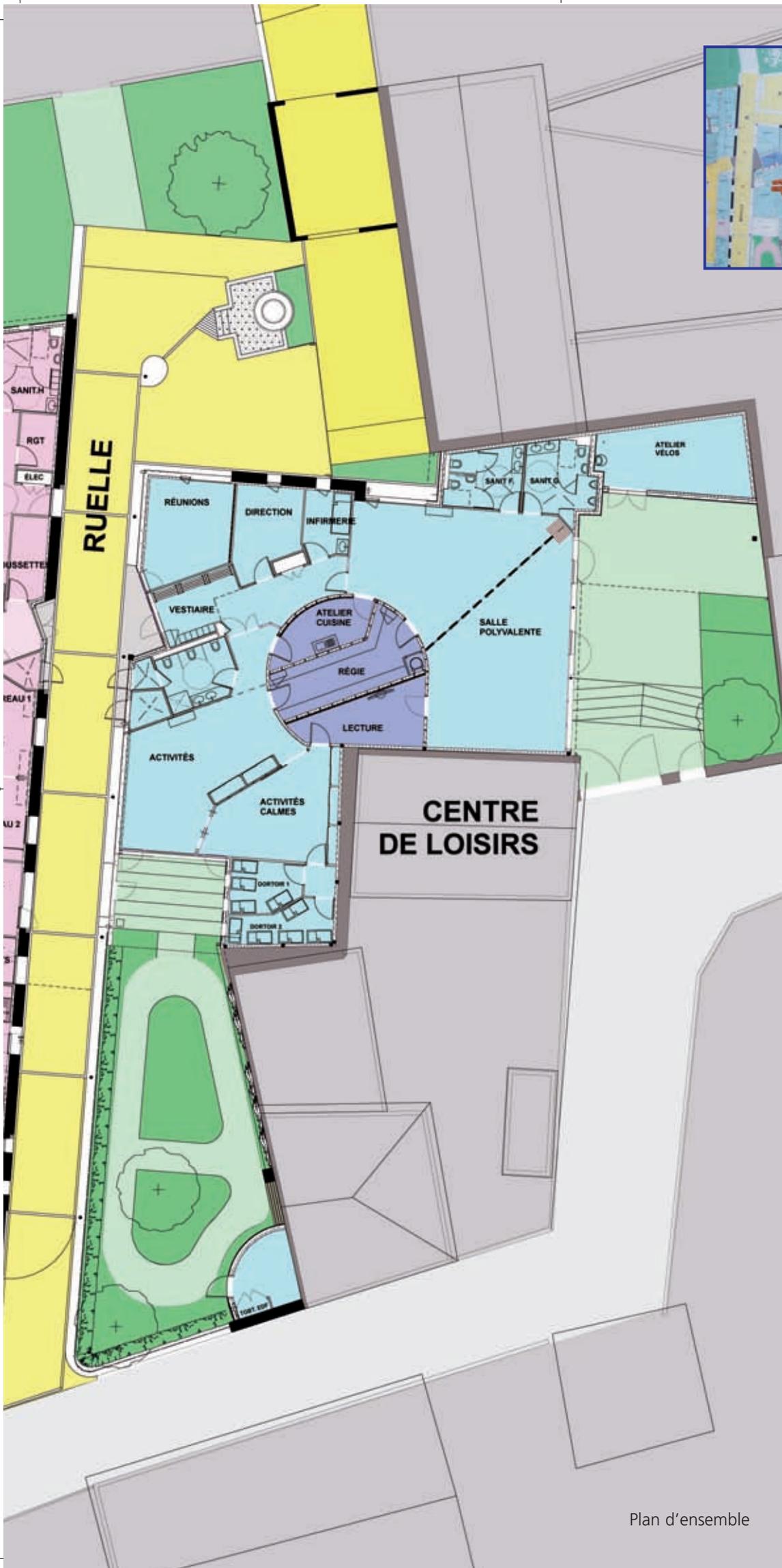
C G : *Et ses principaux atouts?*

J-M. B : Ils en découlent. D'abord, le pôle n'a pas été pensé comme un bâtiment solitaire mais comme un véritable morceau de quartier, parfaitement intégré dans son environnement.

Les murs extérieurs, par exemple, seront remontés avec les pierres de l'ancienne ferme.

Ensuite, grâce au travail fait en amont avec les utilisateurs, ceux-ci bénéficieront de locaux parfaitement adaptés à leur fonction, chaque entité disposant de petits jardins extérieurs diversement aménagés. Le bâtiment sera chauffé l'hiver et rafraîchi l'été grâce au sol alimenté par une pompe à chaleur puisant l'eau à 100 m de profondeur.

Vous verrez, ce bâtiment aura une vraie personnalité qui se dévoilera petit à petit. Rendez-vous au printemps prochain pour faire sa connaissance...



Plan d'ensemble



Avis

■ Don du sang

Les prochaines collectes auront lieu au Centre Hospitalier de Cognac de 8h30 à 12h, les lundi 4 juillet, 1er août et 5 septembre.

Etablissement Français du Sang 05 45 91 46 44

■ Agence Départementale pour l'Information sur le logement en Charente

L'ADIL 16 tient une permanence à Cognac à la Maison de l'Habitat, 23 place Jean Monnet, tous les jeudis de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45 sans rendez-vous.

■ Règles de voisinage

L'article 17 de l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999 définit les règles en matière de bruits de voisinage. Pour tous les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage, les horaires à respecter sont les suivants :

Jours ouvrables	8H30-12H	14H30-19H30
Samedis	9H-12H	15H00-19H00
Dimanches et jours fériés	10H-12H	

■ Feux de plein air

En Charente, quelle que soit la période de l'année, il est interdit d'allumer un feu en plein air. Seuls les feux effectués dans une enceinte conçue à cet usage (en relation directe avec l'habitat ou avec une activité professionnelle) peuvent être allumés sous certaines conditions. (Arrêté préfectoral du 25 mars 2002).

A Châteaubernard comme partout ailleurs, il est donc formellement interdit de faire brûler à l'air libre branchages, tontes, papiers, cartons ou autres détritux.

■ Arrêt et stationnement sur les trottoirs

Le Code de la Route interdit de s'arrêter et de stationner sur les trottoirs, bandes et pistes cyclables, voies réservées aux véhicules lents, couloirs d'autobus, passages pour piétons... Sauf indication contraire, sur l'ensemble de la commune de Châteaubernard est applicable le stationnement unilatéral alterné semi-mensuel, autorisé du 1 au 15 côté impair et du 16 au 31 côté pair. Des panneaux indicateurs sont implantés à chaque entrée de l'agglomération.

En cas de stationnement gênant, dangereux ou de plus de sept jours sur le même emplacement, les contrevenants encourent une contravention de deuxième classe, soit 35 € d'amende ainsi qu'une éventuelle mise en fourrière.

■ Questions des lecteurs

Je passe tous les jours rue des Vauzelles. A certaines heures, c'est à qui grillera la priorité aux autres. Les stationnements vont-ils être modifiés?

Il s'agit d'un essai d'aménagement réalisé suite à la demande des riverains et destiné à limiter la vitesse et procurer des espaces de stationnement. S'il s'avère inefficace, il sera modifié. Cela étant, les habitants de la rue, principaux concernés, sont eux plutôt satisfaits...

Dans le dernier Castel Gazette, j'ai lu que des travaux étaient prévus cet été dans la rue des Vauzelles...

Il s'agit de travaux préalables à sa réfection. Nous allons procéder à l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone afin d'améliorer l'esthétique, sécuriser les réseaux et faciliter la circulation sur les trottoirs.

Travaux

Avenue Claude Boucher, le marquage au sol se termine, clôturant ainsi dans les délais prévus l'aménagement du rond-point.

Evénement

■ Castel'odies III les 24, 25 & 26 mars 2011

Dès le mercredi, la médiathèque donnait le la en invitant les enfants au spectacle de la compagnie des trois chardons « Boubam et le tamtam »...



Les Hospitaliers, les Noctambules et les Gospel de Cherves à la chapelle des Templiers.



Les CHAM-Félix Gaillard, les chœurs du conservatoire et la chorale d'Oñati à la chapelle Ste Thérèse.



Soirée de clôture avec les six chorales à la salle Jean-Monnet



Cette troisième édition des Castel'odies a rencontré son public. La qualité des concerts a conquis de nouveaux spectateurs, assidus et de plus en plus sensibles à la musique vocale. Belle récompense pour les choristes qui travaillent tous d'arrache-pied, plusieurs mois durant, à la préparation de cet événement.

Le concours de chant « Graines de Talents » a clos ce week-end chantant avec un challenge réussi pour les finalistes locales Anaïs Delomme et Pauline Pelletier.

Retrouvez toutes ces informations en détail sur
www.ville-chateaubernard.fr

Environnement

Eau



La Préfecture de la Charente fait appel à la responsabilité de tous, habitants, collectivités territoriales et acteurs économiques du département pour une gestion économe de l'eau.

Dès le début du mois de mai, la commune de Châteaubernard a anticipé sur ces mesures préventives afin de diminuer ses consommations d'eau. Ne sont plus arrosés pelouses, espaces verts et massifs en fin de vie ou de saison. Par ailleurs, l'arrosage des plantes se fait tôt le matin afin d'éviter l'évaporation.

A titre indicatif, voici quelques mesures permettant de limiter votre consommation d'eau tout au long de l'année :

- prendre une douche (1,5 litres/minute) plutôt qu'un bain (150 l)
- privilégier l'emploi du lave-vaisselle (économie d'eau de 30 % par rapport à un lavage à la main)
- stopper l'eau pendant le brossage des dents ou des mains (économie de 4 à 8 m³ par an)
- n'arroser son jardin que lorsque c'est indispensable et de préférence en soirée afin de garder un maximum de fraîcheur
- traquer les fuites d'eau : un robinet qui fuit peut représenter un gaspillage de 35 000 litres d'eau par an
- favoriser l'emploi des chasses d'eau à deux vitesses (économie de 5 m³ par an)

Vous pouvez aussi installer des régulateurs de débit (économie de 20 à 40%) et vous équiper d'un récupérateur d'eau de pluie.

L'eau est une ressource vitale. Suite aux sécheresses à répétition, la pénurie touche tous les continents. D'ici 2025, 1, 8 milliard de personnes vivront dans des pays où régions victimes de pénuries d'eau absolues. Cette pénurie s'intensifie notamment en raison du changement climatique, en particulier dans les zones plus arides de notre planète. D'autres facteurs entrent en ligne de compte, comme l'accroissement des quantités d'eau nécessaires pour l'agriculture, premier consommateur d'eau dans le monde. Il faut de 1000 à 3000 litres d'eau pour un seul kilo de riz et de 13000 à 15000 litres pour produire 1 kilo de boeuf nourri aux céréales...

Déchetterie provisoire

Route de Segonzac
Ouverture prévue juillet 2011

Horaires

lundi	9h-12h	14h-18h
mardi	-	-
mercredi	9h-12h	14h-18h
jeudi	-	14h-18h
vendredi	9h-12h	14h-18h
samedi	9h-12h	-

Déchets refusés

Verre, ferraille, batteries, équipements électriques et électroniques, amiante

www.calitom.com

N° Vert 0 800 500 429



De mi-juin à fin septembre, la Communauté de communes de Cognac propose plusieurs visites - églises, châteaux et autres lieux - commentées par un guide conférencier. Renseignements à l'Espace découverte au 05 45 36 03 65 et sur www.espace-decouverte.fr

Collecte des déchets

	Semaine normale	14 juillet *	15 août *
Lundi			férié
Mardi			
Mercredi	*		
Jeudi		férié	
Vendredi			
Samedi			

* Collecte de verre le 1^{er} mercredi du mois

* Semaine avec jour férié = collectes décalées

Agenda

Kermesse des écoles

A.P.E. de la C.D.D.
Parc de la Combe des Dames
05 45 83 25 48

24 juin

Fête de la Saint-Jean

Barbecue avec animation musicale 19h
Concert celtique 21h
Place de l'échassier
05 45 32 76 76

24 juin

Exposition-vente de patchwork

samedi de 14h à 19h
dimanche de 10h à 19h
Salle Jean-Tardif
06 75 08 62 45

25 & 26 juin

Vernissage

Sculptures collectives
Ecole Pablo-Picasso & Didier Salvan
Salles d'exposition à 18h 30
05 45 32 76 76

30 juin

Nocturne Team Cycliste

Bourg à 20h
05 45 32 35 63

1^{er} juillet

Ciné plein air

Avatar - Parc des Pierrières à 22h30
05 45 32 76 76

1^{er} juillet

Concours de tarot

Le 21 de Châteaubernard ouvert à tous
Salle Jean-Tardif à 20h30
05 45 81 62 29

13 juil. & 13 août

Match événementiel

SLC Football
Cognac-la Rochelle
Stade Claude Boué à 19h
05 45 35 46 26

30 juillet

Fête des associations

Salle Jean-Monnet
Inauguration de la tribune
Match SLC foot
Barbecue - Concert
Stade Claude Boué
05 45 32 32 51

27 août

Exposition Christiane Hervieu

Peintures - Salles d'exposition
lun, mar, jeu, vend 14h-18h
mer 10-12h & 14h-18h
sam 10h-12h
05 45 32 76 76

7 au 14 sept.

Journées du patrimoine

Visite guidée de la Chapelle des Templiers à 14h, 15h et 16h - Gratuit, sans réservation
05 45 32 76 76

17 & 18 sept.

Brocante et foire aux livres

Comité des fêtes
Parc et plateau des Pierrières
05 45 32 18 91

25 sept.

Registre

■ Extraits des délibérations des conseils municipaux

Conseil municipal du 3 mars 2011

- Organise le débat d'orientation budgétaire
- Crée une commission municipale pour l'adaptation du Plan Local d'Urbanisme
- Modifie le tableau des effectifs du personnel municipal
- Valide le règlement des rendez-vous photographes
- Approuve les modifications des statuts du SIVOM

Conseil municipal du 23 mars 2011

- Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2010, affecte le résultat 2010
- Fixe les taux des taxes ordures ménagères, habitation, foncières bâti et non bâti
- Vote le budget primitif
- Attribue les subventions associatives
- Emet des avis sur des aliénations de logement HLM
- Approuve les modifications des statuts du syndicat mixte de la fourrière
- Dénomme une allée « Allée des Justes »
- Valide le choix de prestataire de services et d'entreprises dans le cadre de marchés
- Accepte la mise à disposition temporaire et gracieuse d'une parcelle de terrain à Calitom
- Autorise M le Maire à signer une convention avec le Conseil Général pour aménagement et entretien de la voirie

Conseil municipal du 5 mai 2011

- Autorise une demande de subvention à la Région pour la réalisation des jardins familiaux
- Emet un avis sur une exploitation d'un élevage d'esturgeons en étangs à Bourg Charente
- Fixe le montant de l'aide aux voyages scolaires année scolaire 2011/2012
- Autorise M le Maire à signer une convention avec Calitom
- Accepte l'acquisition d'une parcelle de terrain pour la réalisation de l'espace festif et culturel

État civil



Naissances

Coline MARCOTTE, le 25 février 2011, à Cognac
 Romy THIMONET-DEBORT, le 27 février 2011, à Saint-Michel
 Simon FOUCHIER, le 17 mai 2011, à Cognac
 Nolan GIRARD, le 21 mai 2011, à Cognac

Décès

Paulette COUTANT, le 18 février 2011, à l'âge de 85 ans
 Jean MAROT, le 21 mars 2011, à l'âge de 81 ans
 Camille BERNARD, le 24 mars 2011, à l'âge de 81 ans
 Madeleine LACOMBE, le 24 mars 2011, à l'âge de 91 ans
 Marie-Thérèse LASSALLE, le 29 mars 2011, à l'âge de 96 ans
 Jean BOULET, le 31 mars 2011, à l'âge de 49 ans
 Jean FRESSINIER, le 17 avril 2011, à l'âge de 90 ans

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h30 - vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Permanences des élus

M. le Maire et les adjoints assurent, à tour de rôle, une permanence les samedis de 10 à 12 h
 Prochaine permanence de Mme Marie-Line REYNAUD, Députée de la Charente, vendredi 9 septembre de 9h à 10h30

Armée de l'air

Permanence le 1^{er} mercredi du mois de 9h30 à 11h45 - Jean MINOT : 05 45 32 60 49

Mairie de Châteaubernard : 05 45 32 32 51 - Directeur de la rédaction : Daniel BOYER
 Rédaction : Comité de Communication - Conception & Réalisation : Atelier Graphique Cognacais
 Prochaine parution : septembre 2011

Remise des éléments pour articles : au plus tard 19 août